



RAPPORT ANNUEL 2006-2007

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*


Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Profil de la Société	3
Conseil d'administration	4
Message du président du conseil d'administration	4
Message du président-directeur général	5
Équipe de direction	6
États financiers	9
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	17
Adjudication des contrats	17

Monsieur Raymond Bachand
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,



Henri Boudreau





PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MISSION La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

PROFIL La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 154 des 3 201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport annuel constitue un outil privilégié pour témoigner de notre reconnaissance envers nos partenaires industriels, les membres du conseil d'administration ainsi que les employés de la Société.

Je tiens à souligner cette année le vingtième anniversaire de l'implantation de l'Aluminerie de Bécancour. La réalisation de ce projet a eu un effet déterminant dans le développement du parc industriel et portuaire de Bécancour et a également donné un élan incontestable à l'économie de la région. Je tiens à souhaiter une bonne continuation à l'A.B.I. et à exprimer toute ma gratitude à ceux et celles qui ont contribué à son succès.

Je voudrais également remercier les entreprises du parc pour leur soutien dans la recherche de nouveaux projets; leur coopération à la promotion et à l'initiation d'investissements à Bécancour est essentielle à notre travail et nous apprécions grandement leur contribution.

Je profite de l'occasion pour remercier monsieur Serge Girard qui a quitté ses fonctions après plus de vingt-cinq ans de loyaux services au cours desquels il a cumulé plusieurs responsabilités dont celles de vice-président et de président-directeur général par intérim. La Société est dotée d'infrastructures exceptionnelles entretenues de façon exemplaire, et ce, grâce à sa vision à long terme, son souci du travail bien fait et son intérêt marqué pour le développement du parc.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à monsieur Jean Lanciault, ingénieur, qui a été nommé Directeur aux services techniques et à l'environnement l'automne dernier et lui transmettre nos meilleurs vœux de succès.

Finalement, merci à chacun des membres du conseil d'administration pour leur appui et leur apport au développement du parc industriel et portuaire de Bécancour tout au long de l'année.

Le président du conseil d'administration,



Henri Boudreau

HENRI BOUDREAU
Président du Conseil
Retraité du secteur de l'éducation



JEAN ROUSSEAU
Vice-président du Conseil
*Producteur agricole,
Ferme Rhétaise inc.*



LUC ALARIE
*Consultant,
Alarie Gestion Conseil*



PIERRE GAGNON
Administrateur



JEAN MARCHAND
*Président,
Les excavations
Marchand & Fils inc.*



JEAN POLIQUIN
*Directeur de succursale,
Financière Banque Nationale*



JUDITH TOURIGNY
*Directrice de comptes commerciaux,
Centre financier aux entreprises
Desjardins*



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les résultats financiers de 2006-2007 ont été légèrement inférieurs aux objectifs établis. Cependant, malgré des revenus portuaires moindres que ceux prévus et des frais inattendus, nous avons réussi à maintenir l'ensemble des dépenses à un niveau plus bas que le budget adopté en avril 2006. Ainsi, la Société a réalisé, en 2006-2007, un excédent avant amortissement de 1,3 million ce qui lui a permis d'investir 1,5 million dans ses immobilisations sans affecter ses liquidités.

Comme à chaque année, plusieurs travaux liés à l'entretien et la réparation des infrastructures du Parc ont été réalisés. La construction du nouveau réservoir d'eau potable en partenariat avec la Ville de Bécancour a été complétée, la dalle de béton au quai B-4 a été remplacée, les programmes annuels de dragage et de réfection de pavage se sont poursuivis et nous avons amélioré le système de sûreté aux installations portuaires par l'ajout d'une caméra de surveillance et par la mise en place d'un système d'éclairage à l'aire de stockage.

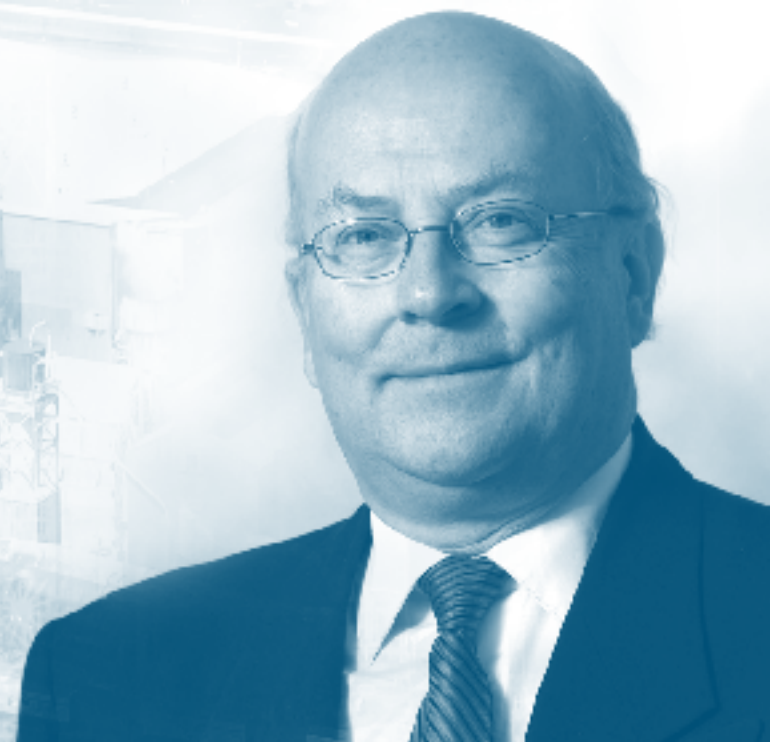
Au-delà des résultats financiers et des travaux effectués, l'année qui se termine a été particulière pour la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Bien que nous ayons pu nous réjouir du projet d'expansion d'Arkema Canada, des travaux de reconstruction et d'amélioration d'Hydrogénéral, des investissements de PCI chimie et de RHI, de la construction du Centre de formation et d'intervention d'urgence et de l'entrée en production de la centrale de cogénération de TransCanada Québec, l'annonce de la compagnie norvégienne Norsk Hydro de se retirer du marché du magnésium a eu l'effet d'une douche froide tant chez les employés touchés que dans l'ensemble de la région. Malgré les difficultés rencontrées depuis cette nouvelle, nous travaillons toujours à sauver l'usine.

Parallèlement, nous continuons de consacrer beaucoup de temps et d'efforts à la mise en œuvre de notre plan quinquennal de développement et croyons qu'au cours de l'année 2007-2008 nous devrions assister au dénouement positif de certains projets d'investissements.

Le président-directeur général,



M^e Guy LeBlanc



ÉQUIPE DE DIRECTION

DANIELLE HÉBERT, CA
Directrice des finances

La **DIRECTION DES FINANCES** est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

MANON BLAIS
Coordonnatrice aux activités portuaire et à la sécurité

La **COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ** est responsable de la mise en œuvre du plan de sûreté, de l'attribution des postes à quai et des aires d'entreposage.

SERGE MASSON
Superviseur à l'entretien

Le **SERVICE DE L'ENTRETIEN** est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

MAÎTRE GUY LEBLANC
Président-directeur général

La **DIRECTION GÉNÉRALE** est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

JEAN LANCIAULT, ing.
Directeur des services techniques et de l'environnement

La **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT** est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,

Le président-directeur général,



Danielle Hébert, CA



M^e Guy LeBlanc

Bécancour, le 18 mai 2007

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2007 et l'état des résultats et excédent cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Québec,



France Alain, CA
Directrice des services-conseils
en attestation financière

Québec, le 18 mai 2007

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
PRODUITS (note 3)	<u>5 578 912 \$</u>	<u>6 319 861 \$</u>
CHARGES		
Charges d'exploitation par catégorie (note 4)		
Traitements et avantages sociaux	1 035 194	1 056 059
Fournitures et approvisionnements	807 994	740 439
Entretien et réparations	741 384	663 495
Services professionnels, administratifs et autres	192 181	237 063
Taxes municipales et scolaires	181 310	182 942
Gardiennage	174 160	174 723
Déplacements et communications	67 593	60 264
Publicité et promotion	55 843	40 075
Autres charges	<u>9 000</u>	<u>10 000</u>
	3 264 659	3 165 060
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 115 863</u>	<u>2 055 736</u>
	5 380 522	5 220 796
Autres frais		
Frais financiers (note 5)	956 647	961 266
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour (note 12)	<u>47 716</u>	<u>47 421</u>
	<u>6 384 885</u>	<u>6 229 483</u>
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET	(805 973)	90 378
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>13 777 014</u>	<u>13 686 636</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	<u><u>12 971 041 \$</u></u>	<u><u>13 777 014 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

BILAN

AU 31 MARS 2007

ACTIF

À court terme

Encaisse

Dépôt à terme (note 6)

Créances (note 7)

Stock de pièces de rechange

Frais payés d'avance

Frais d'émission et de gestion reportés - coût amorti

Inventaire de terrains

Immobilisations corporelles (note 8)

PASSIF

À court terme

Charges à payer et frais courus

Intérêts courus sur la dette à long terme

Retenues sur contrats

Produits reportés

Provision pour congés de maladie (note 15)

Aide gouvernementale reportée - coût amorti (note 9)

Dette à long terme (note 11)

EXCÉDENT CUMULÉ

ENGAGEMENTS (note 12)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Henri Boudreau, président


Jean Rousseau, vice-président

2007

2006

656 753 \$

984 498 \$

1 300 000

-

850 008

1 862 951

199 053

201 810

108 110

105 609

3 113 924

3 154 868

65 577

80 233

5 473 066

5 478 211

25 528 264

26 104 368

34 180 831 \$

34 817 680 \$

339 650 \$

385 212 \$

424 324

425 306

12 773

60 248

163 053

166 636

939 800

1 037 402

99 386

131 708

2 170 604

1 871 556

18 000 000

18 000 000

21 209 790

21 040 666

12 971 041

13 777 014

34 180 831 \$

34 817 680 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Perte nette) bénéfice net	(805 973 \$)	90 378 \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'aide gouvernementale	(97 210)	(65 440)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 115 863	2 055 736
Amortissement des frais d'émission et de gestion	14 656	14 867
(Gain) perte à la vente de terrains	2 585	(32 428)
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(12 000)	24 573
	<u>1 217 921</u>	<u>2 087 686</u>
Acquisition de terrains	(88)	(48 307)
Produit de la vente de terrains	2 648	40 089
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 13)	<u>883 275</u>	<u>(950 592)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>2 103 756</u>	<u>1 128 876</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 539 759)	(2 014 029)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>12 000</u>	<u>86</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 527 759)</u>	<u>(2 013 943)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Aide gouvernementale	396 258	703 999
Frais d'émission et de gestion	<u>-</u>	<u>(44 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>396 258</u>	<u>659 999</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	972 255	(225 068)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>984 498</u>	<u>1 209 566</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 13)	<u>1 956 753 \$</u>	<u>984 498 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2007

1 CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. En vertu des lois sur l'impôt fédéral et provincial, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Constatation des produits

Les produits tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsqu'ils ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les produits tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Frais d'émission et de gestion reportés

Les frais d'émission de la dette à long terme sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange est évalué à la moindre valeur (coût ou valeur de remplacement). Le coût est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %	Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	2 1/2 % et 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %	Routes et rues	4 % et 5 %
Véhicules	20 %	Réseau ferroviaire	2 1/2 %
Équipement	6 2/3 % à 10 %	Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %
Réseaux d'eau potable et d'égout	3 1/3 % à 5 %		

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Aide gouvernementale reportée

Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations corporelles subventionnées. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées à titre d'autres produits.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprise à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3 PRODUITS

Produits d'exploitation :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Services portuaires	2 606 528 \$	2 958 101 \$
Service d'eau industrielle	1 348 359	1 193 946
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Location d'immeubles	516 530	608 020
Amortissement de l'aide gouvernementale	97 210	65 440
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	53 031	36 193
Autres produits	39 868	56 106
Gain (perte) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	12 000	(24 573)
	<u>5 523 526</u>	<u>5 743 233</u>
Produits reliés à l'inventaire des terrains :		
Produit de la vente de terrains	2 648	40 089
Coût des terrains vendus	5 233	7 661
	(2 585)	32 428
Services publics reliés à la vente de terrains	57 971	51 790
Servitudes d'utilisation de terrains	-	492 410
	<u>55 386</u>	<u>576 628</u>
	<u>5 578 912 \$</u>	<u>6 319 861 \$</u>

4 CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Administration générale	1 162 568 \$	1 190 692 \$
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	908 892	811 525
Immeubles	331 236	338 166
Installations portuaires	299 391	309 807
Réseaux de transport	276 908	269 417
Réseaux d'eau potable et d'égout	169 784	75 776
Véhicules et équipement	115 880	169 677
	<u>3 264 659 \$</u>	<u>3 165 060 \$</u>

5 FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur la dette à long terme
Amortissement des frais d'émission et de gestion
Intérêts sur l'emprunt bancaire

2007

941 738 \$
14 656
253
956 647 \$

2006

946 293 \$
14 867
106
961 266 \$

6 DÉPÔT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux de 4 % et échéant le 30 septembre 2007.

7 CRÉANCES

Clients
Aide gouvernementale
Autres

2007

568 601 \$
173 000
108 407
850 008 \$

2006

1 022 116 \$
740 887
99 948
1 862 951 \$

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement
Installations portuaires
Véhicules et équipement
Réseaux d'eau potable et d'égout
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle
Réseaux de transport :
 Routes et rues
 Réseau ferroviaire
Mobilier et équipement de bureau

2007

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Terrains	28 069 \$	- \$	28 069 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 637 689	2 375 315	1 262 374
Installations portuaires	39 834 718	23 756 264	16 078 454
Véhicules et équipement	758 917	528 833	230 084
Réseaux d'eau potable et d'égout	7 340 603	4 876 787	2 463 816
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	12 024 020	9 252 888	2 771 132
Réseaux de transport :			
Routes et rues	10 010 088	8 360 428	1 649 660
Réseau ferroviaire	1 472 564	466 205	1 006 359
Mobilier et équipement de bureau	280 060	241 744	38 316
	<u>75 386 728 \$</u>	<u>49 858 464 \$</u>	<u>25 528 264 \$</u>

2006

	Net
Terrains	28 069 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	1 206 412
Installations portuaires	16 563 347
Véhicules et équipement	59 200
Réseaux d'eau potable et d'égout	2 197 786
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	3 196 290
Réseaux de transport :	
Routes et rues	1 772 484
Réseau ferroviaire	1 043 173
Mobilier et équipement de bureau	37 607
	<u>26 104 368 \$</u>

9 AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE - COÛT AMORTI

Gouvernement du Québec
Gouvernement du Canada
Ville de Bécancour

2007

858 628 \$
466 578
845 398
2 170 604 \$

2006

889 848 \$
325 628
656 080
1 871 556 \$

10 EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 1 500 000 \$ garantie par le gouvernement du Québec, renouvelable annuellement le 31 octobre. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2007, le taux préférentiel est de 6 % (2006 : 5,5 %) et le solde de cet emprunt bancaire est nul.

11 DETTE À LONG TERME

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 3,715 %, dont le capital remboursable en avril 2008	4 000 000 \$	4 000 000 \$
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 6,186 %, dont le capital est remboursable en octobre 2012	10 000 000	10 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 4,85 %, dont le capital est remboursable en décembre 2015	4 000 000	4 000 000
	<u>18 000 000 \$</u>	<u>18 000 000 \$</u>

12 ENGAGEMENTS

Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement du Québec le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour. À ce titre, la Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2007, le solde de cet engagement s'élève à 213 300 \$ (2006 : 249 500 \$). La participation (capital et intérêts) au cours de l'exercice s'élève à 47 716 \$ (2006 : 47 421 \$)

13 FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation		
Créances	1 012 943 \$	(1 033 523) \$
Stock de pièces de rechange	2 757	2 363
Frais payés d'avance	(2 501)	(3 166)
Charges à payer et frais courus	(45 562)	72 732
Retenues sur contrats	(47 475)	44 633
Intérêts courus sur la dette à long terme	(982)	(42 026)
Produits reportés	(3 583)	(39 045)
Provision pour congés de maladie	(32 322)	47 440
	<u>883 275 \$</u>	<u>(950 592) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	656 753 \$	984 498 \$
Dépôt à terme	1 300 000	-
	<u>1 956 753 \$</u>	<u>984 498 \$</u>
Information supplémentaire		
Intérêts payés sur la dette à long terme	<u>942 720 \$</u>	<u>988 319 \$</u>

En date du 31 mars 2007, le poste «Retenues sur contrats» inclut des acquisitions d'immobilisations pour un montant de 12 773 \$ (2006 : 60 248 \$).

14 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime interentreprise est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 46 553 \$ (2006 : 41 433 \$). Les obligations de la Société envers ce régime gouvernemental se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au début	131 708 \$	84 268 \$
Charge de l'exercice	18 576	63 512
Prestations versées au cours de l'exercice	(50 898)	(16 072)
Solde à la fin	<u>99 386 \$</u>	<u>131 708 \$</u>

16 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au gouvernement du Québec pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Dette à long terme :		
Valeur comptable	18 000 000 \$	18 000 000 \$
Juste valeur	19 404 711 \$	19 302 108 \$

Risque de taux d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers (risque du marché lié au taux d'intérêt).

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes. Étant donné que la Société prévoit le refinancement complet de ces emprunts à leurs échéances, les risques auxquels est exposée la dette à long terme ne peuvent être estimés par la Société.

Risque de crédit

La Société n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie. La Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La société établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

17 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2006 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme avec celle adoptée en 2007.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi.

Une copie du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

ADJUDICATION DES CONTRATS

L'adjudication par la Société des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle. Une copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.



PERMANENT

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2007
ISBN-978-2-550-50838-0
ISSN-1183-9902

**SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL
ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR**

1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Tél. : 819 294-6656
Télec. : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

www.spipb.com

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 